

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 58 (1929)
Heft: 5

Rubrik: Un institut psychotechnique à Lausanne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un institut psychotechnique à Lausanne

La psychotechnique, c'est, comme on sait, la psychologie appliquée à la technique. La base de la psychotechnique est l'examen ou le diagnostic psychotechnique, qui permet de connaître l'homme au point de vue de ses aptitudes sensorielles (vue, ouïe, toucher, etc.), de son intelligence (façon de raisonner, richesse d'idées, etc.) et de son caractère (habitudes de travail, etc.).

Dans la vie pratique, comment juge-t-on l'intelligence ou le caractère de quelqu'un ? On l'estime à sa manière d'exécuter un travail, à le voir se retourner dans les difficultés de la vie, à sa rapidité ou sa persévérance et aux rapports d'intimité que l'on peut avoir avec lui.

L'examen psychotechnique appliqué par les instituts de la Fondation suisse pour la psychotechnique consiste simplement à concentrer dans l'espace de 3 à 4 heures et à créer artificiellement des conditions que l'on rencontre dans la vie courante, afin d'observer sur le sujet comment il fait face aux difficultés et comment il les vainc. On peut ainsi se faire une image très nette de ses habitudes de travail et du fonctionnement de son intelligence.

Connaissant ainsi l'homme dès le début, on peut se rendre compte quel genre de travail sera le mieux adapté à sa personnalité, s'il aura l'étoffe pour être poussé vers un poste supérieur et comment il faut le prendre pour le mener de la meilleure façon.

Il est désormais possible de choisir le meilleur entre plusieurs candidats qui se présentent pour un même poste, avec une sécurité beaucoup plus grande que ce ne fut le cas jusqu'ici. Cela permet de mettre à jour des valeurs bien souvent ignorées et empêche cela d'employer à faux d'autres forces.

Une suite naturelle au choix du personnel, c'est la formation professionnelle de ce personnel. Il faut adapter l'enseignement aux personnes à qui l'on enseigne, il faut pouvoir doser les difficultés selon la capacité qu'elles ont de les absorber. Ici les méthodes d'analyse des professions appliquées par la psychotechnique en Suisse donnent des résultats inespérés quant à la rapidité de formation et à la qualité du travail.

Le prix de l'examen psychotechnique (40 à 50 fr., selon le genre) est très vite couvert et bien au delà par l'augmentation de rendement du personnel ainsi traité. Car, non seulement les forces sont mieux employées, mais encore les conditions psychologiques et morales du travailleur sont excellentes parce qu'il se sent compris et mené selon ses goûts.

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud, encouragé par le chef du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, M. Porchet, a mis gracieusement à la disposition de la Fondation suisse pour la psychotechnique les locaux nécessaires à l'ouverture d'un institut psychotechnique vaudois.

M. A. Carrard, Dr ingénieur, président de la Fondation suisse pour la psychotechnique, a donné dernièrement une conférence à la Société vaudoise de médecine. Il a expliqué en quelques mots quelle était la méthode d'investigation utilisée à l'Institut psychotechnique de Zurich, qui n'est en somme que la méthode classique de la psychologie appliquée. Il a fait remarquer que ce n'était pas encore une science dans le sens propre du mot, mais qu'elle n'en rendait pas moins des services éminents. En ce qui concerne l'orientation professionnelle, l'examen psychotechnique n'est pas suffisant ; il est de toute importance d'avoir en plus l'examen médical. De toute façon, une prudence extrême s'impose dans les conclusions

du diagnostic. M. Carrard a conclu en souhaitant une collaboration toujours plus intime entre le psychotechnicien et le médecin, en particulier en ce qui concerne le décèlement des cas pathologiques.

Le même soir avait lieu à l'Hôtel de la Paix une séance où étaient représentés les divers milieux que touche la cause de la psychotechnique (Etat, administrations, écoles, médecine, industrie, commerce). M. Carrard développa tous les avantages particuliers qu'un institut psychotechnique pourrait leur offrir. M. Porchet encouragea les assistants à suivre le geste de l'Etat en fournissant le fonds de roulement (6,000 fr. environ) nécessaire à l'ouverture de l'Institut de Lausanne. Dès que ce fonds sera réuni, l'Institut pourra offrir ses services nombreux aux entreprises et aux particuliers.

BIBLIOGRAPHIES

Etudes, revue bimensuelle catholique d'intérêt général; abonnement, un an : 65 fr. ; six mois : 33 fr. (argent français), 5, Place Mithouard, Paris, VII^{me}.

20 janvier. — J. Lebreton : La métaphysique des saints de l'abbé Bremond. — P. Doncœur : La chevauchée de Jeanne d'Arc. — P. Lhande : Une semaine basque à Bucarest. — Y. Thiberge : Journal d'une maman. — P. Dudon : La mission du Diois. — H. du Passage : La maison des ingénieurs catholiques. — Rouët de Journal : La musique mécanique. — L. de Mondadon : André Maurois. — Revue des livres.

5 février. — A. d'Alès : Le dictionnaire apologétique de la foi catholique. — J. Lebreton : La métaphysique des Saints (suite). — L. Beaugé : Pêche en Terre-Neuve. — A. de Parvillez : Constantin-Weyer, prix Goncourt. — R. Salomé : Chronique dramatique. — Y. de la Brière : Tractations diplomatiques en 1928. — Revue des livres.

20 février. — J. Huby : Histoire du dogme de la Trinité de saint Clément à saint Irénée. — P. Delattre : Vienne et le bolchévisme. — J. Bonsirven : « Moi, juif » de Schwob. — P. Dudon : Au Mexique. — H. du Passage : Le centenaire de Léon Harmel. — L. Roure : Les animaux calculateurs. — L. Jalabert : Chez les chrétiens d'Orient. — Revue des livres.

Marguerite Grange : *Perrette et le pot au lait*, saynète enfantine en deux tableaux. Musique de Jaques-Dalcroze, Fœtisch, Lausanne.

Nombreuses sont les personnes qui, ayant à organiser une fête d'enfants, une soirée d'école, de patronage, cherchent avec beaucoup de peine à composer un programme qui soit vraiment à la portée de ces petits artistes, qui les intéresse et les amuse. Aussi, est-ce certainement avec joie que l'on saluera l'heureuse idée de M^{me} Grange, qui vient d'écrire une charmante adaptation de la fable de La Fontaine : *Perrette et le pot au lait*, saynète en deux tableaux, uniquement construite sur les populaires mélodies de chansons et de rondes de Jaques-Dalcroze : *La chanson du blé* est devenue le *Chœur des gentilles lavandières* ; la délicieuse *Ronde de la jardinière* est un dialogue entre Perrette — la fière laitière — et les modestes lavandières. Il y a aussi *La ronde du linge sec* (ronde du jupon), celle des *écus, des poulets et des moutons* (ronde des petits oiseaux bien sages), de *La ferme et du château* (la toute petite maison), etc., et la saynète se termine par une joyeuse farandole sur l'air de la *Ronde du petit chien*. Un texte explicatif très clair donne les indications pour la mise en scène, les costumes, les rondes.